



HAL
open science

Les moules monétaires du Bourg à Sainte-Colombe (Rhône) : production de fausses monnaies coulées dans la cité antique de Vienne au milieu du IIIe siècle

Pierre-Marie Guihard, Julien Collombet, Nicolas Dubreu

► To cite this version:

Pierre-Marie Guihard, Julien Collombet, Nicolas Dubreu. Les moules monétaires du Bourg à Sainte-Colombe (Rhône) : production de fausses monnaies coulées dans la cité antique de Vienne au milieu du IIIe siècle. Bulletin de la Société Française de Numismatique, 2024, 79 (06), pp.270-280. hal-04690653

HAL Id: hal-04690653

<https://hal.science/hal-04690653v1>

Submitted on 10 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

79 | 06

JUIN 2024

JOURNÉES

NUMISMATIQUES

67

ST-ROMAIN-EN-GAL

31 MAI-02 JUIN 2024



Couverture

Le médaillon de Commode de Sainte-Colombe

(Musée gallo-romain de Saint-Romain-en-Gal - Vienne ; 72,93 g ; 41 mm ; 11 h)

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 237 **Nicolas DUBREU, Benjamin CLÉMENT**
Un médaillon de Commode trouvé dans une *domus* du Bourg de la *colonia Vienna* (Sainte-Colombe, Rhône)
- 246 **Thomas BARDIN, Rodolphe NICOT**
À propos et autour d'un nouveau médaillon de billon de Sévère Alexandre trouvé en contexte archéologique à Vienne (Isère)
- 254 **Marie-Laure LE BRAZIDEC, Laurent SCHMITT**
Aurei de l'Empire gaulois, Victorin à Orange (Vaucluse), Tétricus I^{er} à Vienne (Isère) : au théâtre ce soir !
- 262 **Christian CÉCILLON, Nicolas DUBREU, Guillaume SARAH**
Découvertes récentes de deniers de Clodius Albinus Auguste dans la région Auvergne-Rhône-Alpes : contextes archéologiques et analyses élémentaires de composition
- 270 **Pierre-Marie GUIHARD, Julien COLLOMBET, Nicolas DUBREU**
Les moules monétaires du Bourg à Sainte-Colombe (Rhône) : production de fausses monnaies coulées dans la cité antique de Vienne au milieu du III^e siècle
- 281 **Christian CÉCILLON, Michel AMANDRY**
Découverte à Décines (Rhône) d'un grand bronze provincial de Caracalla frappé à Byzance
- 285 **Vincent BORREL**
Les collections monétaires de la Ville de Vienne
- 291 **Hadrien RAMBACH**
Le témoignage de Michelet d'Ennery sur sa visite à Vienne en 1769
- 298 **Camille LEVENT**
Trois œuvres glyptiques du musée des Beaux-Arts de Lyon
- 306 **Antoine CLERC**
Numismatique contemporaine à Vienne

SOCIÉTÉ

- 312 Compte rendu - 67^{es} Journées numismatiques

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2024 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet

SAMEDI 05 OCTOBRE 2024 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet

SAMEDI 09 NOVEMBRE 2024 - 14h00 - BnF Richelieu, salle Émilie du Châtelet

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



Publication de la Société française de Numismatique

10 numéros par an — ISSN 0037-9344

N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société française de Numismatique (reconnue d'utilité publique)

Au Département des Monnaies, médailles et antiques de la Bibliothèque nationale de France,

58 rue de Richelieu, 75002 Paris

<https://www.sfnumismatique.org> | secretariat@sfnumismatique.org

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure
l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication Antony HOSTEIN
Secrétaire de rédaction Camille BOSSAVIT
(bsfn@sfnumismatique.org)

Mise en page et infographie Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet

Tarifs adoptés par le Conseil d'administration du 03/02/2023 et votés à l'Assemblée générale du 04/03/2023

En euros € - TTC	Cotisation annuelle, yc RN*	Abonnement au BSFN	Frais de port	Total
Membre correspondant France	30	30		60
Membre correspondant étranger***	40	30	10	80
Membre titulaire	40	30		70
Institutionnels et membres assimilés France	50	50		100
Institutionnels et membres assimilés étranger***	50	50	sur facture	100
Étudiants**	0	30		30
Non membres de la SFN - Abonnés France (Pas de RN) - Abonnés étranger*** (Pas de RN)	-	50		50
Prix au numéro du BSFN***				6
Prix au numéro de la <i>Revue numismatique</i> ***	Demander au Secrétaire général si le numéro est encore disponible			70

* Déductible de l'impôt des personnes physiques des résidents français

** De moins de 28 ans et sur justificatif

*** Hors frais de port et de dédouanement

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger
doivent être libellés en euros et impérativement payables sur une banque installée en France.



Pierre-Marie GUIHARD*, Julien COLLOMBET**, Nicolas DUBREU***

Les moules monétaires du Bourg à Sainte-Colombe (Rhône) : production de fausses monnaies coulées dans la cité antique de Vienne au milieu du III^e siècle

Une découverte de moules monétaires dans un quartier suburbain

Réalisée en 2017 sous la direction de Benjamin Clément pour le compte d'Archeodunum, l'opération archéologique préventive de Sainte-Colombe « Le Bourg » a permis d'aborder en rive droite du Rhône un quartier suburbain de la colonie romaine de Vienne où se mêlent espaces publics, luxueuses demeures et espaces artisanaux figés par un vaste incendie autour de 69 apr. J.-C.¹. C'est à l'occasion de ces investigations

* Centre Michel de Boüiard-UMR 6273 CRAHAM, Université de Caen Normandie/CNRS ; pierre-marie.guihard@unicaen.fr

** Responsable d'opération et chargé d'études, Archeodunum SAS ; j.collombet@archeodunum.fr

*** Doctorant, UMR 5138 - ArAr, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Université Lumière Lyon 2 ; nicolas.dubreu@gmail.com

1. CLÉMENT 2023.

qu'un ensemble de 38 moules monétaires en argile a été découvert dans un vide sanitaire séparant deux *domus*². Le matériel archéologique retiré du comblement atteste la fonction de dépotoir que joua cet espace dans le courant du III^e siècle à une époque où la ville se rétracte en rive gauche du Rhône pour délaissier les quartiers de la rive droite suite à un second incendie. Entrant dans le processus de fabrication de monnaies coulées, les moules mis au jour témoignent vraisemblablement de la proximité de l'espace de production qui pourrait avoir été implanté au sein même de l'une des deux *domus*.

Les empreintes monétaires des moules

Parmi les 38 moules en argile extraits des fouilles du Bourg, il a été possible d'interpréter 32 exemplaires et fragments. Il s'agit de moules à deniers ; la plupart sont à deux valves (26), c'est-à-dire pourvu d'une empreinte de monnaie sur les deux faces, tandis que 6 présentent une seule valve. Sur les moules bivalves, le droit ne correspond pas au revers de la même monnaie, puisque, les rondelles étant utilisées en rouleaux, les deux faces d'une monnaie étaient pressées sur l'argile fraîche de deux disques différents³. Cette façon d'assembler les moules entre eux laissait donc deux moules unifaces aux extrémités d'une pile, pourvus pour les uns d'une empreinte de droit et pour les autres d'une empreinte de revers⁴. Dans le lot du Bourg, les six moules unifaces livrent une parité parfaite entre les empreintes : trois de droit et trois de revers, portant potentiellement témoignage du façonnage de trois piles. Dans cette hypothèse, on pourrait conclure à l'utilisation d'au moins onze disques d'argile par rouleau, soit l'équivalent d'une dizaine de monnaies coulées⁵. Les activités de surmoulage invitent dès lors à restituer une production comprise aux alentours d'une trentaine de monnaies.

En s'opérant hors de tout atelier monétaire officiel, se pose ici la question du statut de la production. S'agit-il de pratiques irrégulières qui seraient l'œuvre de faux-monnayeurs ? Une monnaie est considérée comme officielle et authentique tant qu'elle n'a été manipulée ni dans sa substance métallique, ni lors de la frappe ; pour ce faire, elle doit avoir reçu la *forma publica* à partir de coins officiels⁶, ce qui impose de considérer sérieusement l'hypothèse que les moules seraient l'œuvre d'une activité frauduleuse. La multiplication ces dernières années des analyses élémentaires de deniers et d'antoniniens coulés, découverts dans ou aux côtés de moules, a montré que l'alliage utilisé se composait de cuivre et d'une forte proportion d'étain associée à du plomb, qui donnait aux monnaies fraîchement coulées un aspect blanc voisin

2. À l'exception d'un moule qui provient du comblement d'un bassin situé dans l'aile occidentale de la maison des Bacchantes, à une quinzaine de mètres au nord-ouest du reste de la série.
3. Pour un bilan sur les modalités de fabrication, voir MÉAUDRE *et al.* 2021.
4. L'alternance systématique d'un droit et d'un revers sur les moules bivalves rend impossible l'agencement de deux droits ou de deux revers aux extrémités d'une pile.
5. Plusieurs témoignages sont là pour démontrer des associations de 9 et de 13 disques par pile, ce qui permettait de couler respectivement 8 et 12 monnaies (AUBIN, MONIN 1996, p. 112 ; MÉAUDRE *et al.* 2021, p. 2).
6. WOLTERS 1999, p. 370.

de celui des prototypes en argent imités⁷. Il est alors indéniable que ces monnaies pouvaient tromper les usagers : elles plagiaient non seulement l'aspect, en détournant des empreintes frappées, mais aussi la valeur intrinsèque, en déformant le contenu métallique, du numéraire d'argent. La *lex Cornelia de falsis* (81 a.C.) dans sa version actualisée au Haut-Empire condamne d'ailleurs quiconque aura « altéré, lavé, fondu, rogné, corrompu ou vicié des monnaies d'or ou d'argent » (*Sent. Paul V*, 25, 1). Tout acte visant à tromper sur la vraie nature d'une monnaie d'or ou d'argent est ainsi assimilé à un crime de contrefaçon. Par conséquent, avec les moules monétaires mis au jour sur le site du Bourg à Sainte-Colombe, il ne saurait être question de parler d'autre chose que de faux-monnayage au regard du droit romain⁸.

Si maintenant on cherche à se figurer la physionomie monétaire du lot de pièces originales qui a servi au moulage, il apparaît que les 32 moules ont été obtenus par l'utilisation de 13 monnaies différentes de droit et 13 de revers (figure 1) – qui se caractérisent toutes par des figures distinctement visibles, preuve que les exemplaires étaient peu usés au moment du surmoulage. Une même monnaie pouvait donc servir à confectionner plusieurs moules. Ces premières observations donnent à penser que 13 monnaies au minimum ont été utilisées pour fabriquer les moules trouvés au Bourg.

Il reste qu'une partie seulement des empreintes de droit et de revers peuvent être assorties par paire (figure 2). C'est le cas de 4 droits et de 4 revers qui permettent d'identifier 4 deniers de Géta, Julia Soaemias et Julia Paula. Pour les autres empreintes, celles appartenant aux monnayages de Caracalla et Plautille, aucun appariement n'est déterminant. Bien que la plupart des types de revers concordent avec les droits recensés, plusieurs combinaisons restent possibles. De surcroît, il est intéressant de remarquer que le nombre d'empreintes issues du droit (8) de chaque monnaie n'égale pas celui des empreintes de revers (9) correspondant. On est induit à supposer que le lot est incomplet et que, pour un denier en particulier, il nous manque une empreinte de droit. Quant à l'empreinte de droit d'un denier d'Antonin le Pieux, elle n'a pas non plus de revers corrélatif.

En tenant compte de ce constat, les 32 moules découverts au Bourg ont été sans aucun doute obtenus à l'aide de 14 deniers dont l'écrasante majorité (13/14) participe au monnayage des Sévères. Parmi celui-ci, 8 frappes se rattachent à Caracalla, deux à Plautille, deux à Géta, une à Julia Soaemias et une à Julia Paula, c'est-à-dire à la période de 200/202 à 218/222.

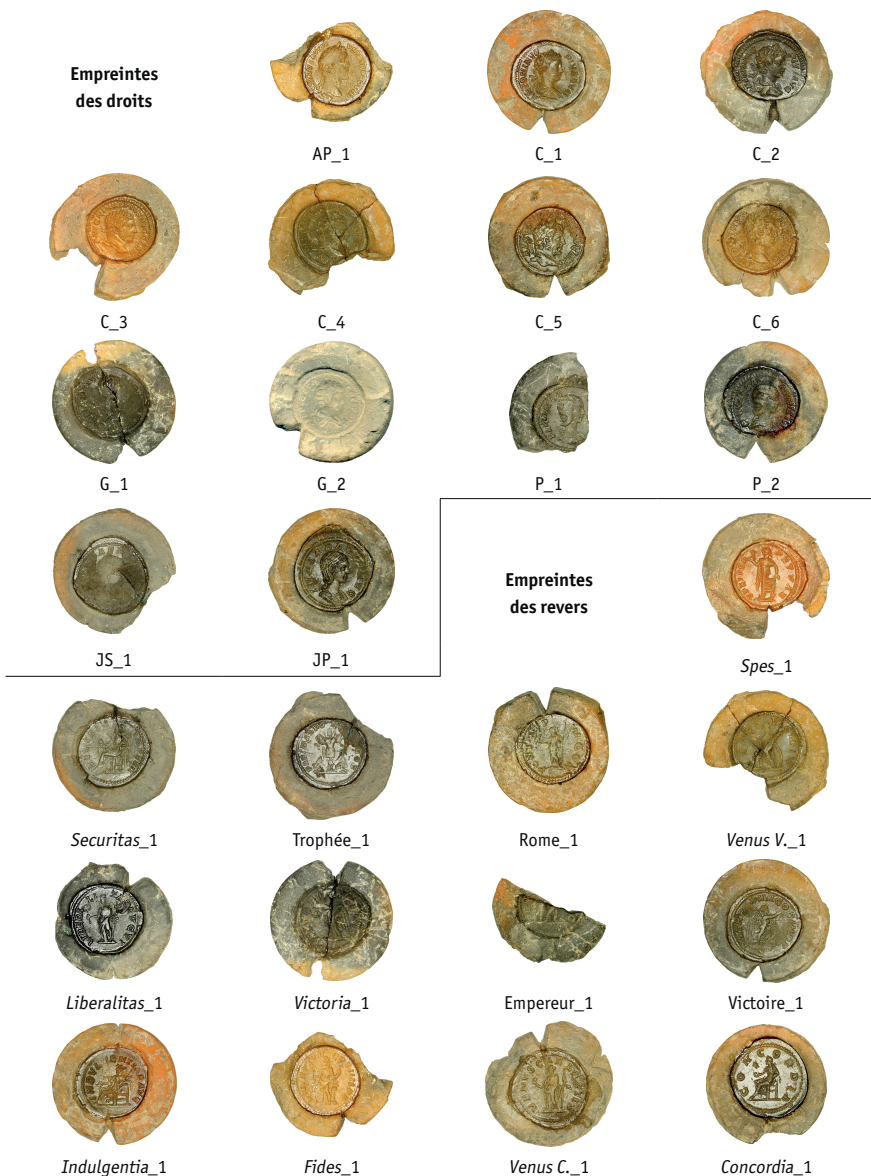
Il faut donc conclure à une production ramassée dans le temps⁹ et qui ne peut, surtout, avoir débuté avant le règne d'Élagabal, ce qui permet également de rappeler que l'usage des moules à deniers (et à antoniniens) du III^e siècle dans l'Occident romain est amplement documenté par plus de 80 trouvailles de la Gaule à la Bretagne insulaire¹⁰.

7. GRICOURT 1993, p. 569 ; AUBIN 2003, p. 144-145 et fig. 5 ; CHAMEROY 2007, p. 540-541 ; PILON 2016, p. 70 et tab. XVI. En 1877, la découverte d'un vase à Lyon aurait livré env. 700 monnaies « en étain » de Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Géta (TAF V-1, p. 63, n° 32).

8. GRIERSON 1956 ; MARLASCA MARTINEZ 2000.

9. À l'examen des couples d'empreintes, il est symptomatique de constater que tous les deniers se mélangent entre eux.

10. LALLEMAND 1994 ; AUBIN 2003, p. 139-141 ; GUIHARD 2015, p. 274-277.



(Antonin le Pieux_1 = ANTONINVS AVG PI-VS P P TR P COS III ; Caracalla_1 = ANTONINVS PIVS AVG ; C_2 = ANTONINVS PIVS AVG ; C_6 = ANTONINVS PIVS AVG ; C_3 = ANTONINVS PIVS AVG GERM ; C_4 = ANTONINVS PIVS AVG GERM ; C_5 = ANTONINVS PIVS AVG BRIT ; Géta_1 = L SEPTIMIVS GETA CAES ; G_2 = P SEPT GETA CAES PONT ; Plautille_1 = PLAVTILLA AVGVSTA ; P_2 = PLAVTILLA AVGVSTA ; Julia Soaemias_1 = IVLIA SOAEMIAS AVGVSTA ; Julia Paula_1 = IVLIA PAVLA AVG)

Figure 1 - Empreintes renversées en positif des droits et des revers des deniers identifiés (clichés : N. Dubreu, J. Collombet [G_2] ; × 0,5).

		Empreintes de droits (13 patrices)														
		AP_1	C_1	C_2	C_6	C_3	C_4	C_5	G_1	G_2	P_1	P_2	JS_1	JP_1		
Empreintes de revers (13 patrices)	SPEI PERPETVAE (<i>Spes</i>) ¹¹									•						
	SECVRIT IMPERII (<i>Securitas</i>) ¹²										•					
	PART MAX PO-N TR P V COS (Trophée) ¹³		+	+	+											
	PONT TR P VI COS (Rome) ¹⁴		+	+	+											
	VENVS VICTRIX (<i>Venus V.</i>) ¹⁵											+	+			
	LIBERALITAS AVG VI (<i>Liberalitas</i>) ¹⁶		+	+	+				+							
	VICTORIAE BRIT (<i>Victoria</i>) ¹⁷		+	+	+				+							
	PROFECTIO AVG (Empereur) ¹⁸								+							
	P M TR P XIII COS III P P (Victoire) ¹⁹								+							
	INDVLGENTIAE AVG (<i>Indulgentia</i>) ²⁰					+	+									
	P M TR P XVIII COS III P P (<i>Fides</i>) ²¹					+	+									
	VENVS CAELESTIS (<i>Venus C.</i>) ²²														•	
	CONCORDIA (<i>Concordia</i>) ²³															•

(+ : d'autres combinaisons possibles ; • : une seule combinaison possible)

Figure 2 - Combinaisons possibles et avérées des empreintes de droits et de revers.

Un déploiement des activités de surmoulage en différents endroits de la cité

Ce premier point acquis, il convient de prêter attention à une découverte de moules réalisée par l'INRAP en 2019. Il s'agit d'un ensemble de 73 fragments retrouvés sur le site des Petits Jardins²⁴, qui est éloigné de quelques dizaines de mètres à l'ouest de celui du Bourg. Dans leur composition, les monnaies qui ont servi d'originaux au Bourg et aux Petits Jardins présentent d'emblée des divergences. Deux points sont à remarquer. Si les deniers sévériens forment toujours le gros des espèces utilisées par les mouleurs, la distribution des émissions n'est pas identique d'un lot à l'autre. En second lieu, on s'aperçoit que, d'après les empreintes les plus récentes, les deux lots ne partagent pas non plus le même *terminus* (Élagabal pour l'un et Sévère Alexandre pour l'autre). Il nous semble plausible d'y reconnaître immédiatement des phases de production différentes, mais difficiles à délimiter avec précision.

11. RIC IV.1, Geta 96 ; émission : 198-200.

12. RIC IV.1, Geta 20B ; émission : 200-202.

13. RIC IV.1, Caracalla 65 ; émission : 202.

14. RIC IV.1, Caracalla 69 ; émission : 203.

15. RIC IV.1, Plautille 369 ; émission : 202-205.

16. RIC IV.1, Caracalla 158/216 ; émission : 206-210/210-213.

17. RIC IV.1, Caracalla 173/231 ; émission : 206-210/210-213.

18. RIC IV.1, Caracalla 225 ; émission : 210-213.

19. RIC IV.1, Caracalla 185 ; émission : 211.

20. RIC IV.1, Caracalla 300 ; émission : 213-217.

21. RIC IV.1, Caracalla 266 ; émission : 215.

22. RIC IV.2, Julia Soaemias 241 ; émission : 218-222.

23. RIC IV.2, Julia Paula 211 ; émission : 219-220.

24. FRASCONE 2020, p. 103-119.

On sait également que ces moules n'ont pas été découverts en position primaire d'utilisation. Les moules des Petits Jardins ont été retrouvés sur le niveau d'abandon d'un sol d'habitation²⁵ ; au Bourg, ils proviennent d'une structure de rejet. Compte tenu de la proximité des deux découvertes, faut-il alors conclure à l'existence toute proche d'une unité de production évacuant les moules au gré des différentes phases de surmoulage ? Rien ne permet de l'affirmer et l'inverse est possible : deux unités de production surmoulant un jeu de monnaies différent auraient pu opérer à des moments distincts en des lieux séparés au sein du même tissu urbain. Le débat reste ouvert. Quoi qu'il en soit, la possibilité d'un remblai de même origine ne peut être avancée pour expliquer l'activité d'une seule et même unité de production. D'autres découvertes de moules monétaires sont aussi attestées dans plusieurs quartiers de la ville antique de Vienne. À ce jour, quatre trouvailles sont connues²⁶. On soulignera d'emblée la fragilité de cette documentation, qui regroupe des ensembles trop petits ou trop mal connus. Pourtant, en partant du constat que le point commun entre ces ensembles reste le surmoulage de deniers en particulier, il semble possible de privilégier quelques observations. Il est intéressant ainsi de noter que les moules sont formés sur des exemplaires sévériens. Une autre observation touche davantage la composition des lots. Si les deux lots mis au jour à Saint-Romain-en-Gal²⁷ (1968) et à Sainte-Colombe avant 1879²⁸ se terminent par des empreintes de deniers de Maximin, sur les moules de Vienne²⁹ (Théâtre, Odéon) les empreintes identifiées s'arrêtent au plus tard avec Élagabal et Caracalla ou Géta, et combinent des deniers à un antoninien de Caracalla dans le lot mis au jour lors des fouilles du théâtre en 1957. De plus, on constate qu'il ne s'agit jamais des mêmes types de revers, à l'exception notable des quatre moules trouvés à Sainte-Colombe avant 1879 qui offrent des revers analogues à ceux identifiés au Bourg³⁰. Toutefois, nous ne savons pas dire si la découverte de 1879 provient du même emplacement que la trouvaille du Bourg³¹. Ajoutons surtout que les deux lots ne partagent pas le même *terminus*. Au lieu d'envisager de reporter le *terminus* du Bourg aux années 235-238, on ne peut exclure que les

25. FRASCONE 2020, p. 47.

26. PELLETIER 1982, p. 337-347 ; AUBIN 2003, p. 157.

27. DESBAT *et al.* 1994, p. 209-210 mentionne la découverte en 1968, lors du décapage de l'îlot I, d'une série de moules (8 ?) avec des empreintes de deniers de Carcalla, Plautille, Géta, Élagabal, Julia Soemias et Maximin. Il convient d'ajouter la découverte à Saint-Romain-en-Gal en 1988, dans l'égout d'une voie (n° III), d'un moule uniface d'un denier de Macrin (LAUXEROIS 1988, p. 23, n° 220).

28. PELLETIER 1982, p. 337, n. 5 et p. 346 signale la découverte de cinq moules avant 1879, concernant des deniers de Caracalla, Plautille, Sévère Alexandre et Maximin. Parmi les revers, on relève les types aux légendes PART MAX TR P V COS, PROPECTIO AVGG, VENVS VICTRIX et PROVIDENTIA AVG. Quatre moules se trouvent au musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Vienne.

29. BRUHL 1957, p. 1776-1777 signale la découverte, lors du curage de l'égout principal du théâtre romain, de trois moules avec des empreintes de deniers et un antoninien de Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla et Élagabal montrant des empreintes de revers aux légendes FIDES EXERCITVS, LVNA LVCIFERA et P M TR P X[...]. PELLETIER 1982, p. 337, n. 5 et p. 345-346 relève la découverte de quatre moules sur le site de l'odéon, qui sont conservés au musée d'Archéologie et des Beaux-Arts de Vienne : deniers de Septime Sévère, Julia Domna, Caracalla ou Géta, parmi lesquels sont attestés des revers aux légendes MATER DEVM, ADVENTVS AVGVSTOR, RESTITVTOR VRBIS ET VOTA SOLVT DEC COS III.

30. Il s'agit des empreintes de revers PART MAX TR P V COS, PROPECTIO AVGG ET VENVS VICTRIX.

31. Dans la présentation que ALLMER 1879, p. 4-6 donne de la découverte, il est seulement question d'« objets [...] recueillis en majeure partie par M. Chavassieux fils, de Sainte-Colombe » (p. 3).

monnaies officielles servant de patrices aux faussaires du Bourg aient été au moins partiellement renouvelées au cours d'une nouvelle phase de production dont le lieu d'exercice reste indéfini. Dans la mesure où l'examen conduit ici met en évidence des trouvailles de moules d'argile (à deniers principalement) à la fois séparées dans leur composition et provenant de sites différents de la cité antique, cela induit à supposer l'existence d'une production monétaire se déployant, en totalité ou en partie, pendant la même période. D'abord, seuls auraient été massivement concernés les deniers des années 193-222 aux noms de Septime Sévère, Caracalla, Géta, Élagabal et de leur famille. Ensuite, à un moment plus tardif, les faux-monnayeurs paraissent avoir utilisé de préférence des monnaies plus récentes, à savoir des deniers de Sévère Alexandre et Maximin, complétés de quelques rares antoniniens. Cette appréciation n'est pas démentie d'ailleurs par les découvertes lyonnaises de moules monétaires. Par une curieuse coïncidence, en effet, il existe des empreintes communes entre deux découvertes distantes l'une de l'autre de plus d'un kilomètre, celle du Verbe-Incarné³² et de la rue Sœur-Bouvier³³. Autrement dit, certains moules ont été façonnés à partir des mêmes deniers originaux, en particulier des deniers sévériens, alors que les deux découvertes se caractérisent aussi par des différences dans leur composition, notamment entre les dernières empreintes qui n'offrent pas un *terminus* identique. Les faits numismatiques ont été très précisément reconnus par Gérard Aubin³⁴ et laissent finalement deviner un roulement des monnaies à surmouler, qui auraient pu être rassemblées après une première phase de production, puis redistribuées au hasard aux différents artisans-mouleurs lors d'une nouvelle phase de production se mettant alors en place ailleurs³⁵.

Incontestablement nous sommes amenés à remarquer, à travers l'ensemble des documents examinés, que les activités de surmoulage identifiées dans la cité de Vienne donnèrent lieu à une ample production de monnaies coulées déconcentrée entre plusieurs unités. L'absence récurrente de monnaies d'argent plus anciennes que Septime Sévère révèle sans aucun doute que le choix des faux-monnayeurs se porta sur des monnaies de frappe récente, peu ou pas usées. Il n'est peut-être pas sans rapport avec l'évolution du stock de deniers circulant dans la région Rhône-Alpes au cours du second tiers du III^e siècle.

La place du denier dans la région Rhône-Alpes au cours du second tiers du III^e siècle

À l'appui d'ensembles clos au cours du second quart du III^e siècle (figure 3), il apparaît que la circulation du numéraire d'argent est avant tout marquée par l'importance des deniers sévériens. Les espèces aux noms de Septime Sévère, Caracalla, Géta et de leur famille restent toujours bien attestées, parallèlement à une pénétration plus forte des deniers d'Élagabal et de Sévère Alexandre surtout sensible à partir de la fin des années 230. La composition des trésors de Lay (Loire), Villars-les-Dombes

32. TURCAN 1982.

33. AUBIN, MONIN 1996.

34. AUBIN, MONIN 1996, p. 114-115.

35. Les conclusions de AUBIN, MONIN 1996, p. 115 ne nous semblent pas entièrement décisives : « En effet, le lot de Sœur-Bouvier, fabriqué à partir des mêmes originaux [que ceux du Verbe-Incarné], oblige à reporter ce *terminus* aux années 235/236 ».

(Ain), Sainte-Consorte (Rhône), Montoison (Drôme) ou encore Grésy-sur-Isère (Savoie) confirme la tendance observée. À partir de Philippe I^{er}, une nouvelle situation monétaire est en voie d'instauration. Là où la documentation le permet, on observe en effet que le renouvellement du denier au profit de l'antoninien devient plus fort au fur et à mesure que l'on avance dans la seconde moitié du III^e siècle. Le trésor de Sandrans (Ain) en est un bon exemple. Il est vrai aussi que certains dépôts tardifs, clos jusque dans les années 260, renferment encore plusieurs dizaines voire plusieurs centaines de deniers sévériens, preuve s'il en est que cette espèce demeurait une monnaie réputée bonne³⁶. Remarquons toutefois que dans ces dépôts les deniers émis de Septime Sévère à Sévère Alexandre présentent des traces d'usure³⁷. L'état des monnaies sévériennes ne correspond pas à celui des exemplaires utilisés par les faux-monnayeurs de Vienne, dont la finesse des empreintes conservées, rappelons-le, prouve que les deniers avaient peu circulé avant leur surmoulage (cf. *supra*, p. 272).

	Nb	I ^{er} -II ^e siècles	Septime Sévère-Macrin	Élagabal	Sévère Alexandre	Maximin I ^{er}	Balbin-Pupien	Gordien I-II	Gordien III	Philippe I ^{er}
Sandrans (Ain) ³⁸	185	1,62 %	12,43 %	2,16 %	1,08 %	1,62 %	5,40 %		58,91 %	16,75 %
Villars-les-Dombes (Ain) ³⁹	centaines	•	•	•	•	•				
Sainte-Consorte (Rhône) ⁴⁰	env. 700	•	•	•	•	•				
Lay (Loire) ⁴¹	1127	1,24 %	33,18 %	62,28 %	0,08 %					
Montoison (Drôme) ⁴²	Ind.		•	•		•		•		
Grésy-sur-Isère (Savoie) ⁴³	41		24,39 %	29,26 %	34,14 %	7,31 %			2,43 %	

Figure 3 - Trésors de monnaies d'argent du III^e siècle découverts en Rhône-Alpes.

36. AUBIN 1990, p. 261-262.

37. Voir par exemple les monnaies du dépôt d'Ouroux (Rhône ; BONNEFOY, PARRIAT 1966, p. 32 ; TAF V-1, p. 58, n° 19). Les monnaies les plus usées du dépôt de Feurs (Loire) étaient les deniers des règnes de Septime Sévère et de Caracalla (information de Nicolas Dubreu).

38. TAF V-1, p. 33, n° 40.

39. TAF V-1, p. 35, n° 45.

40. TAF V-1, p. 58-59, n° 21.

41. TAF V-1, p. 77-78, n° 5.

42. TAF V-2, p. 24, n° 25.

43. TAF V-2, p. 72, n° 9.

En résumé, il est intéressant de noter que les deniers sévériens représentent, de Sévère Alexandre à Gordien III, une part importante de numéraire blanc en circulation dans la région Rhône-Alpes ; ils formeraient ainsi le gros de la masse courante. D'après les trésors, le denier perdrait brutalement sa position à partir de Philippe I^{er} face à la progression de l'antoninien dans les circuits de diffusion de la monnaie. Très clairement, les dépôts monétaires de la région Rhône-Alpes, comme d'autres dans les provinces occidentales⁴⁴, témoignent d'une circulation encore assez active du denier au cours des années 230-240 et, quoi qu'il en soit, bien supérieure à celle de l'antoninien, qui n'eut guère d'action dans les échanges avant le milieu du III^e siècle⁴⁵. La composition de ces dépôts ne saurait parler en faveur d'un surmoulage massif de deniers sévériens après *ca* 250. Les éléments chronologiques que nous venons de dégager intéressent donc l'étude de la production de monnaies coulées à Vienne. Les combinaisons d'empreintes ont révélé un surmoulage centré sur les deniers sévériens. À un moment plus tardif, les faux-monnayeurs paraissent avoir utilisé de préférence des monnaies plus récentes, à savoir des deniers de Sévère Alexandre et Maximin. Au regard de la composition des trésors clos dans le courant du deuxième quart du III^e siècle, les faux-monnayeurs suivaient à l'évidence l'évolution de la circulation monétaire et ne cherchaient pas à fabriquer un numéraire plus ancien de meilleur titre. Le choix se portait sur des monnaies actuelles et disponibles. Nous placerions ainsi le début des activités de surmoulage identifiées à Vienne vers 240, pour ne pas se poursuivre au-delà de la décennie 250. Les faux-monnayeurs auraient alors concentré leurs efforts sur les espèces les plus récentes, c'est-à-dire les antoniniens de Gordien III, Philippe, voire Valérien et Gallien, comme on l'observe dans d'autres ensembles en Gaule⁴⁶.

Dans la pratique, les activités de surmoulage se développeraient à un moment – années 240 – où le denier n'est que lentement remplacé par l'antoninien. C'est ici aussi une occasion de remarquer que le surmoulage du denier gagnerait précisément en importance après que les ateliers officiels impériaux eurent relégué, à partir de 238, le denier au rang de monnaie « festive », pour ne plus émettre que des antoniniens à la valeur nominale doublée par rapport à celle du denier⁴⁷. Or, l'antoninien ne tarda pas à égaler le denier en poids comme en titre⁴⁸. Dans un tel contexte, mieux valait

44. Grâce aux travaux de Jean-Pierre Callu, on sait que, sous Gordien III, le denier sévérien des années 193-217 conservait de hauts pourcentages, tout en étant relayé dans les zones frontalières par de l'argent plus frais, émis sous Élagabal et Sévère Alexandre (cf. CALLU 1969, p. 251).

45. CHAMEROY, GUIHARD 2016, p. 244-245 ; GUIHARD, LÉON 2020, p. 103-105.

46. AUBIN 1990, p. 259-260, n. 8-9 ; 2003, p. 131 ; CHAMEROY 2007, p. 542-543, 546.

47. Sur le sujet, voir CHAMEROY, GUIHARD 2016, en part. p. 257-259 ; en dernier lieu, voir LALLEMAND 1994, p. 146.

48. Lors de sa création, en 215, le titre de l'antoninien est d'environ 50 %. À partir de Gordien III, lorsque la frappe de l'antoninien s'impose sur celle du denier, son titre ne cessera de décroître. Ainsi, en 238, l'antoninien pesait 4,35 g et titrait à 43 % d'argent ; en 256-258, il pèse environ 3,50 g et totalise 36 % d'argent (CALLU 1969, p. 244-248 ; CHRISTOL, CARCASSONNE 1974 ; AUBIN 1999, p. 154). Par ailleurs et de la même manière, on sait que, sous Septime Sévère, le titre d'argent du denier, dont le poids théorique depuis la réforme de Néron oscille autour de 3,30 g, atteint *ca* 55-56 % en 197-198 (WALKER 1978, p. 3-12, 59-62 ; GITLER, PONTING 2003 arrivent à un titre du denier autour de 45 % sous Septime Sévère). Sous Caracalla, la pièce d'argent connaît une diminution de l'ordre de 5 % (WALKER 1978, p. 18, 62). Élagabal l'établit, quant à lui, aux environs de 45 % (WALKER 1978, p. 23).

conserver la monnaie laurée qui, officiellement, a moins de valeur que la nouvelle, alors que sa valeur intrinsèque était largement supérieure. Il demeure possible dans ces conditions que les usagers eux-mêmes étaient devenus conscients de l'écart existant entre la valeur nominale et la valeur métallique de l'antoninien. Sans doute auraient-ils pu se sentir lésés lorsqu'ils devaient déboursier deux deniers à équivalence d'un antoninien largement surévalué. On comprendrait dès lors qu'une telle situation ait pu freiner l'acceptation de l'antoninien en Gaule, où l'usage du denier au-delà des années 230, comme nous l'avons vu, était rendu possible par un important stock de monnaies blanches laurées. La défiance des usagers envers l'antoninien et la préférence pour le denier créait de fait une demande accrue de deniers, alors que l'État cessait sa production. C'est probablement à cette demande croissante que devaient répondre à partir de 240 les activités de surmoulage identifiées sur de nombreux sites de Gaule⁴⁹, dont on trouve un écho tout à fait sensible à Vienne.

Bibliographie

- TAF V-1 : X. LORIOT, B. RÉMY, A. BUISSON, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. Tome V-1, Rhône-Alpes (Ain, Rhône, Loire, Ardèche)*, Paris, 1987.
- TAF V-2 : X. LORIOT, B. RÉMY, *Corpus des trésors monétaires antiques de la France. Tome V-2, Rhône-Alpes (Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie)*, Paris, 1988.
- ALLMER 1879 : A. ALLMER, Sainte-Colombe, *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, III, 1879, p. 1-9.
- AUBIN 1990 : G. AUBIN, Les moules monétaires de Corseul (Côtes-d'Armor) et la date de fabrication des faux deniers en Gaule, *Gallia*, 47, 1990, p. 257-263.
- AUBIN 1999 : G. AUBIN, Les monnaies du trésor de Vaise, dans *Le trésor de Vaise à Lyon (Rhône)*, Lyon, 1999, p. 134-162.
- AUBIN 2003 : G. AUBIN, Les moules monétaires en terre cuite du III^e siècle : chronologie et géographie, *RN*, 159, 2003, p. 125-162.
- AUBIN, MONIN 1996 : G. AUBIN, M. MONIN, Les moules monétaires du III^e siècle de la rue Sœur-Bouvier à Lyon (Rhône), *BSFN*, 51-6, 1996, p. 112-116.
- BONNEFOY, PARRIAT 1966 : M. BONNEFOY, H. PARRIAT, La trouvaille monétaire d'Ouroux, *La Physiophile*, 42^e année, 64, 1966, p. 29-67.
- BRUHL 1957 : A. BRUHL, Découverte de moules de monnaies dans le théâtre romain de Vienne (Isère), *Évocations*, 119-120, 1957, p. 1176-1179.
- CALLU 1969 : J.-P. CALLU, *La politique monétaire des empereurs romains de 238 à 311*, Paris, 1969, BEFAR, 214.
- CHAMEROY 2007 : J. CHAMEROY, Münzgussformen des 3 Jahrhunderts in den Sammlungen des Römisch-Germanischen Zentralmuseum Mainz, *Jahrbuch des RGZM*, 54, 2007, p. 533-572.
- CHAMEROY, GUIHARD 2016 : J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD, *Falsa fusio* à Trèves. Les moules monétaires du III^e siècle de la Löwenbrauerei et la place du denier dans la circulation monétaire en Gaule du Nord, dans *Produktion und Recyclen von Münzen in der Spätantike / Produire et recycler la monnaie au Bas-Empire*, J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (dir.), RGZM Tagungen, 29, Mainz, 2016, p. 235-263.

49. Contra TURCAN 1982, p. 11, qui pensait qu'« on avait intérêt à couler des espèces à effigies radiées après 240 ».

- CHRISTOL, CARCASSONNE 1974 : M. CHRISTOL, Ch. CARCASSONNE, L'aloi de l'antoninianus dans l'atelier de Cologne sous le règne de Valérien et de Gallien (256-260) : étude statistique, *BSFN*, 29-7, 1974, p. 589-603.
- CLÉMENT 2023 : B. CLÉMENT, *Sainte-Colombe, Le Bourg. Un quartier antique figé par les flammes*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, Archeodunum, 2023.
- DESBAT *et al.* 1994 : A. DESBAT (dir.), O. LEBLANC, J.-L. PRISSET, *La maison des dieux Océan à Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*, *Gallia*, suppl. 55, 1994, p. 209-210.
- FRASCONE 2020 : D. FRASCONE, *Sainte-Colombe, Rhône, Auvergne-Rhône-Alpes. Les Petits Jardins*, Rapport de diagnostic, INRAP Auvergne-Rhône-Alpes, 2020.
- GITLER, PONTING : H. GITLER, M. PONTING, *The silver coinage of Septimius Severus and his family (193-211 AD). A study of the chemical composition of the Roman and Eastern issues*, Glaux, 16, Milan, 2003.
- GRICOURT 1993 : D. GRICOURT, La trouvaille de deniers et d'antoniniens coulés, dans *Les fouilles de sauvetage au centre hospitalier d'Arras*, A. JACQUES, D. GRICOURT, Chr. HOSDEZ, M. TUFFREAU-LIBRE, Bulletin de la Commission départementale d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais, XIII-3, p. 558-571.
- GRIERSON 1956 : Ph. GRIERSON, The roman law of counterfeiting, dans *Essays in Roman Coinage presented to Harold Mattingly*, Oxford, 1956, p. 240-261.
- GUIHARD 2015 : P.-M. GUIHARD, Les faux-monnayeurs au travail. Réflexions à partir de quelques moules en terre cuite du 3^e siècle apr. J.-C. conservés au musée de Normandie de Caen, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 45, 2015, p. 263-282.
- GUIHARD, LÉON 2020 : P.-M. GUIHARD, G. LÉON, Le dépôt de Banville (Calvados, France) : étude archéonumismatique de monnaies d'argent romaines (69-238 apr. J.-C.) contenues dans deux bourses en cuir, *JAN*, 10, 2020, p. 87-133.
- LALLEMAND 1994 : J. LALLEMAND, Les moules monétaires de Saint-Mard (Virton, Belgique) et les moules de monnaies impériales romaines en Europe : essai de répertoire, dans *Études et Documents, Fouilles 1 - Un quartier de l'agglomération gallo-romaine de Saint-Mard (Virton)*, Namur, 1994, p. 141-177.
- LAUXEROIS 1988 : R. LAUXEROIS, *Les monnaies parlent d'histoire*, Vienne, 1988.
- MARLASCA MARTINEZ 2000 : O. MARLASCA MARTINEZ, La regulación de la falsificación de monedas en el Derecho romano y en la ley de los visigodos, *AHDE*, 70, p. 405-423.
- MÉAUDRE *et al.* 2021 : J.-Ch. MÉAUDRE, V. LE QUELLEC, P.-M. GUIHARD, G. BLANCHET, Fl. TÉREYGEOL, Counterfeiting at Le Clos-Paul in Charleville-Mézières (Ardennes, France). Reconstruction trial of a complex chaîne opératoire, *JAS Reports*, 36, p. 1-13.
- PELLETIER 1982 : A. PELLETIER, *Vienne antique : de la conquête romaine aux invasions alamaniques (III^e siècle avant-III^e siècle après J.-C.)*, Roanne, 1982.
- PILON 2016 : F. PILON, *L'atelier monétaire de Châteaubleau. Officines et monnayages d'imitation du III^e siècle dans le Nord-Ouest de l'Empire*, *Gallia*, suppl. 63, 2016.
- TURCAN 1982 : R. TURCAN, Les moules monétaires du Verbe Incarné (Lyon), *TM*, IV, 1982, p. 9-29.
- WALKER 1978 : D.R. WALKER, *The metrology of the Roman silver coinage. Part III, from Pertinax to Uranius Antoninus*, BAR, Supplementary Series 40, Oxford, 1978.
- WOLTERS 1999 : R. WOLTERS, Nummi Signati. *Untersuchungen zur römischen Münzprägung und Geldwirtschaft*, *Vestigia*, 49, München, 1999.

